



**Association Sportive
Rhodia – Aventis 2019**

24ème Raid Cyclo En Normandie– Colleville-sur-Mer



Du samedi 14 septembre au mardi 17 septembre 2019



Comme chaque année, nous vous proposons de participer au Raid Cyclo de l'ASRA ; organisé pour cette édition par le site d'Elbeuf en Normandie

Déroulement du séjour court

La résidence de Vacances de Colleville-sur-Mer vous accueillera du **samedi 14 septembre 2019 dans la matinée**, installation et déjeuner au **mardi 17 septembre 2019, départ après le déjeuner**. Possibilité de panier repas le mardi pour les départs en matinée sous réserve d'être réservés lors de l'inscription.

Logement :

Le village vacances regroupe 100 logements.



Le tarif comprend :

L'hébergement en chambre double
Fourniture des draps
Fourniture du linge de toilette
Pension complète

Tarif

Prix du séjour court: **250 €** / personne Taxe de séjour comprise.
Attention pour un supplément chambre single, un montant de **80 €** sera facturé

Infos pratiques

Coordonnées du village vacances

Club Belambra "Omaha Beach"
Le Cavey
14710 Colleville-sur-Mer

Club Belambra Omaha Beach

Le Cavey

14710 Colleville sur Mer

Tél: +33(0)2 31 22 41 81

Fax:+33(0)2 31 22 25 23

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et ceci jusqu'au 28 juin 2019, dernier délai.

Chaque responsable de site complètera la fiche d'inscription ci-jointe, de préférence par courrier électronique, en formant des binômes par chambre et par affinité.

Veuillez également distinguer le pratiquant cyclo Route, VTT ou non-roulant.

Les fiches d'inscriptions devront être impérativement accompagnées de votre règlement, seules celles-ci pourront être prises en compte.

Les inscriptions sont fermes et définitives, en cas d'annulation, il ne sera procédé à aucun remboursement sauf cas de force majeure avec certificat médical.

Les règlements se feront à l'ordre de l'ASRA, lors de votre envoi du tableau d'inscription à Alexandre Mayer et faire parvenir votre chèque à l'adresse suivante ou par virement bancaire:

Association Sportive Rhodia Aventis
MAYER Alexandre
2 rue de Merxheim
68190 RAEDERSHEIM
Alexandre.Mayer@butachimie.eu

Relevé d'Identité Bancaire

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB					Domiciliation	
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	CCM LA RHENANE	
10278	03043	00020496101	07	EUR		
Identifiant international de compte bancaire					BIC (Bank Identifier Code)	
IBAN (International Bank Account Number)					CMCIFR2A	
FR76	1027	8030	4300	0204	9610	107
Domiciliation CCM LA RHENANE BANTZENHEIM 21 RUE DU GENERAL DE GAULLE 68490 BANTZENHEIM ☎ 0 820 314 071 (Service 0,12 €/min + prix appel)			Titulaire du compte (Account Owner) ASS SPORTIVE RHODIA AVENTIS M ALEXANDRE MAYER 2 RUE DE MERXHEIM 68190 RAEDERSHEIM			
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ	

La sécurité

à vélo



Attention au portable!

Si la détention d'un portable est sans contact un plus en matière de sécurité pour les cyclos, particulièrement en cas d'accident, il n'en demeure pas moins qu'il peut être également source d'insécurité. On a pu voir ainsi des cyclos téléphoner alors qu'ils roulaient en groupe! Inconscience quand tu nous tiens... Alors, sachez que pour les cyclistes comme pour les automobilistes, la conduite d'un véhicule dans des conditions ne permettant pas au conducteur de manoeuvrer aisément est prévue et réprimée par l'article R 421-6 du Code de la Route et passible d'une contravention de 2^{ème} classe (137 euros – 900 F).

Mise en garde!

Vous êtes considérés en excursion personnelle. Vous devez être prudent, respecter le Code de la Route et être couvert par une assurance responsabilité personnelle (nous vous conseillons de souscrire une licence auprès de la FFCT). Les organisateurs placés sur le parcours le sont pour veiller au respect de la réglementation et non pour vous en dispenser. Ils déclinent toute responsabilité en cas d'accident.

Un capitaine de route guidera chaque groupe à l'avant, les cyclos passant devant lui ne seront plus sous sa responsabilité s'ils venaient à se perdre.



La Charte du participant :

L'ESPRIT CYCLOTOURISTE EST INDISPENSABLE A LA REUSSITE DU RAID



1. J'applique le code de la route.
2. J'utilise un vélo équipé réglementairement et en parfait état mécanique.
3. Je suis correctement assuré.
4. J'adapte mon comportement aux conditions de circulations.
5. Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
6. Je vois et je prends toutes les dispositions pour être vu.
7. Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
8. Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité et celle des autres usagers de la route.
9. J'observe les consignes des organisateurs.
10. Je reste derrière le capitaine du groupe.
11. Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident corporel.
12. Je respecte la nature et mon environnement.
13. Je ne fais pas de compétition.
14. Je roule en groupe.
15. Je ne laisse personne seul sur la route.
16. Je signale les problèmes au responsable du groupe.
17. Je respecte les horaires.
18. Je m'arrête aux ravitaillements et aux visites.

Le port du casque est OBLIGATOIRE.